



SAINT-POLYCARPE

AVIS PUBLIC

Règlement 178-2021-1 modifiant le règlement 178-2021 relatif au stationnement (RMH 330-2021)

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que lors de la séance ordinaire du 9 juin 2025, le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe a adopté le règlement numéro 178-2021-1 modifiant le règlement 178-2021 relatif au stationnement (RMH 330-2021).

Le règlement est disponible et peut être consulté sur notre site internet.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 10^e jour de juin de l'an deux mille vingt-cinq.

Marie-Catherine Hamel
Adjointe à la direction générale et
greffière adjointe
